

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 106

Artikel: Souvenirs de Louis Lumière

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

films militaires suisses sous le signe de la réalité et de la vérité, en écartant toute mise en scène et toute conception théâtrale.

Nos documentaires militaires suisses sont ainsi de magnifiques images « prises sur le vif » de notre défense nationale, du travail de nos soldats, de l'activité de nos diverses armes. Ils ne sont l'objet d'aucun « truquage » quelconque ; ils sont la reproduction fidèle de notre vie militaire. Mais, pour assurer à ces bandes cinématographiques la valeur artistique nécessaire, obligatoire, il fallut réunir un lot d'opérateurs militaires de qualité, spécialistes en la matière, et disposer également de « découpeurs » de classe.

A cette heure-ci, et sans tenir compte de certains reportages filmés réservés à nos archives militaires, notre sous-section des films de l'armée a tourné une vingtaine de bandes de réelle valeur. Cela représente plus d'un film par mois, ce qui constitue une moyenne fort honorable, d'autant plus que ces bandes, des courts-métrages et des films-programmes, furent réalisés dans des conditions souvent très difficiles, en haute montagne ou dans des régions où la prise de vues imposa de très sérieuses complications.

Au nombre des films sortis, et dont les succès ont été particulièrement mérités, relevons : *Alerte, Entrée en action des troupes légères* (sans cavalerie), *Soldats du piolet et du câble*, *Coup de main*, *Notre volonté de défense*, *Démonstrations de chars blindés*, *Entraînement physique* ; puis, *L'école du cran*, *Passage forcé d'un canal*, *Cours d'introduction de S.C.F.*, *Construction d'un pont*, *Cours alpin d'été*, *Chiens de liaison*, etc.

Au début, les films étaient sonorisés après coup, par disques synchronisés avec la bande. Le *Combat rapproché* est de cette série. Grâce au perfectionnement des appareils et à l'effort constamment accompli, des bandes sonores sont désormais tournées directement.

En plus des courts métrages, notre service de l'Armée a réalisé également de grands films. C'est en particulier le cas de *Ceux d'En-Haut* (Berge und Soldaten), un film de toute beauté, tout simplement splendide. Il a fallu cinq mois de travail, dans les années 1940 et 1941, pour le mettre entièrement au point.

Cette bande présente une action continue, nullement fondée sur une intrigue quelconque, mais composée uniquement de pages de la vie militaire. Les parties les plus réussies de ce film sont assurément nos patrouilles en pleine action dans une avalanche, ou travaillant dans la tempête de neige.

Grâce à ses productions, le Service de films de l'armée permet à nos soldats de suivre le travail de leurs camarades d'autres armes, et il donne au public — tous les films étant remis gratuitement à nos établissements cinématographiques — la preuve du travail accompli méthodiquement

par nos diverses unités. C'est une démonstration pratique de la valeur de notre défense nationale.

Actuellement, on vient de tourner une nouvelle bande en pays romand, « Patrouille de chasse », et on en prépare d'autres, notamment un reportage sur nos détachements sanitaires alpins et un court-métrage sur la défense antichars.

Ajoutons que le Service de l'Armée sort aujourd'hui, tous les quinze jours, 20 copies en trois langues du même film, ce qui représente mensuellement en Suisse la présentation de 40 copies de deux films différents.

Il est parfaitement heureux qu'un département des films ait été également ouvert en Suisse, dans le cadre de notre défense nationale. Il y a deux ans encore, il était bien rare de pouvoir suivre dans les « actualités » le travail de nos soldats. Cette lacune a été comblée avec raison. Et soyons aussi satisfaits de la qualité des bandes qui nous sont offertes, qualité que nous devons en tout premier lieu à la valeur de nos opérateurs militaires et à leur travail technique intelligent et judicieusement ordonné.

Mais si la question des documentaires a trouvé depuis des années quelques solutions fort satisfaisantes, celle du grand film reste le sujet des plus vifs débats. Soucieux d'enregistrer toutes les idées et tous les « sons de cloche », nous voudrions reproduire ici les propos de C.-G. Duvanel, publiés par notre confrère « Ciné-Suisse » dans son intéressant numéro spécial de Nouvel An.

Le cinéaste romand, créateur de plusieurs bandes importantes, reproche aux producteurs « l'omission constante qu'ils font du facteur exportation. Il n'y aura d'avenir pour le film suisse », ainsi déclare-t-il, « que le jour où chacun voudra bien avoir constamment en lui l'idée que le film qu'il réalise « sera » compréhensible à l'étranger — non obligatoirement par la langue, mais par l'esprit — et qu'il « pourra » être susceptible d'y créer un enthousiasme d'ordre artistique. Même s'il est convaincu d'avance — ce qui est encore une erreur — que, pour des raisons indépendantes de sa volonté et momentanées, il lui sera difficile, sinon impossible de l'exporter.

« Ce n'est pas en spéculant sur la curiosité limitée d'une partie du pays... et en limitant la production à des besoins

et à des considérations purement internes que le cinéma suisse arrivera à s'imposer.

Qu'on prenne exemple sur toutes les industries suisses d'exportation, dont les produits ont acquis une si haute perfection et l'estime du monde entier.

Le cinéma suisse n'atteindra un rang international et, par conséquent, un rendement financier intéressant, qu'en fonction directe de l'esprit de compétition internationale qui animera ses réalisateurs.

La production actuelle a prouvé que, même avec nos moyens restreints, il était possible de créer des films dont la qualité technique ne cède que peu à celle de l'étranger. Courage donc et en avant ! Que les mesquineries disparaissent, que le secours de bonnes vedettes étrangères vienne apporter à la volonté du producteur suisse conscient de la portée internationale que peut ou pourra avoir notre cinématographie, l'action stimulante de leur vaste expérience. Nous serons les premiers à en bénéficier et à nous en réjouir — avec le succès mérité se résolvent aussi les difficultés financières — jusqu'au jour où l'exportation trouvera sa voie, en raison même de cette qualité spirituelle et artistique que nous désirons tous si ardemment.

Que la multitude des grands films suisses annoncés « en cours de production » soit un sujet d'inquiétude pour beaucoup d'entre nous, il est aisé de le comprendre quand on songe au nombre restreint de films suisses qui ont fait leurs frais jusqu'ici, et cela à cause de la pauvreté d'imagination de la plupart d'entre eux, de leur intérêt limité et de leur niveau spirituel déficient.

L'esprit de compétition internationale qui fait la force des productions cinématographiques étrangères où, même quand la main-d'œuvre artistique abonde dans les pays, on n'a jamais craint de faire appel à la valeur des grandes vedettes et des metteurs en scène d'autres nations — l'exemple de l'Amérique, de l'Allemagne, de l'Italie est flagrant — fait défaut, hélas ! à beaucoup de ceux qui, chez nous, se lancent dans la production de grands films.

Quels sont les pays industriels qui ont peur, dans les domaines où nous excellons, de faire appel à la valeur de nos techniciens, pour améliorer leur propre production ? Je crois pouvoir répondre : aucun ».

Souvenirs de Louis Lumière

L'inventeur du cinématographe *Louis Lumière* est un des rares savants qui ont la joie de voir triompher leur œuvre. Aux nombreuses hautes distinctions, qui récompensèrent ses efforts, s'ajoute aujourd'hui une nouvelle : la *Grand-Croix de la Légion d'Honneur*. En présence des 70 Conseillers nationaux et de membres du gouverne-

ment français, le Maréchal Pétain lui a remis les insignes et lu son élogieuse citation : « A consacré sa vie aux travaux scientifiques. Inventeur du cinématographe, de la photographie en relief, du cinéma en couleurs, membre de l'Académie des Sciences et auteur de mémoires. A grandement honoré la science française et a con-

tribué à l'enrichissement du patrimoine humain. A fait rayonner dans le monde le génie de la France».

Comme la presse française, celle de l'étranger consacre à cette occasion de grands articles à Louis Lumière et à ses travaux. Un des plus intéressants a été publié dans la « Tribune de Genève », signé de Serge Hyb et évoquant les souvenirs de l'illustre savant, ses débuts et ses premiers succès.....

Quelle heureuse idée que celle d'Antoine Lumière, peintre d'enseignes, d'ouvrir en 1860, à Besançon, un petit atelier de photographie artistique. C'était le laboratoire rêvé de ses fils, du chimiste Auguste et du physicien Louis, qui trouvaient dans l'étude de la science photographique et de ses applications industrielles l'inspiration de leurs découvertes. Mais c'est à Lyon que furent construits par la « Société des Plaques et Papiers photographiques Antoine Lumière et ses fils » les premiers appareils de prise de vues et de projection cinématographiques. A Lyon fut aussi tournée la première bande « La Sortie des ouvriers des usines de Monplaisir », que Louis Lumière présenta au public le 22 mars 1895, au cours d'une conférence organisée à Paris. Peu après, le premier cinématographe public du monde pouvait ouvrir ses portes, dans le sous-sol du « Grand Café » à Paris, 14 Boulevard des Capucines. Au programme figuraient, outre « La Sortie des ouvriers », « Le goûter de Bébé », « La Pêche aux poissons rouges », « L'arrivée d'un train en gare » et le fameux « Arroseur arrosé ».

« Un peu avant 21 heures », ainsi décrit Louis Lumières la première et mémorable séance, « la salle du « Grand Café » était pleine à craquer. Je reverrai toujours l'ahurissement de Georges Méliès, alors directeur du théâtre Robert-Houdin, lorsque la première image de la « Sortie » s'inscrivit sur l'écran. C'était une photographie immobile de la place Bellecour, à Lyon. Le public surpris et un peu déçu, attendait la suite, et Méliès se penchant vers moi me dit : « C'est pour nous faire voir des « projections » que vous m'avez dérangé ? J'en fais depuis plus de dix ans, mon cher ! » — « Patience, répondis-je, ce n'est pas fini ! ». En fait, à la fin de la représentation, le public était ravi. Chacun se demandait comment il m'avait été possible d'obtenir un pareil résultat. Quant à Méliès, il voulait à tout prix m'acheter ce qu'il nommait mon « appareil à illusions ». Il m'en offrit ce soir-là 10.000 francs, que je refusai, bien entendu..... »

Quelques mois plus tard, l'invention des « Frères Lumière » avait déjà accompli le tour d'Europe et conquis le public étranger. Ce fut partout la même sensation et le même accueil triomphal, à Londres, à Vienne en présence de l'Empereur François-Joseph, à Madrid devant la Reine

d'Espagne, à Belgrade, à Saint-Petersbourg en présence du Tzar Nicolas et de l'Impératrice, à Bucarest, à Rome..... Mais ce fut l'Exposition Universelle de Paris en 1900, qui décida du destin du cinématographe.

« Je proposais », nous raconte Lumière, « au Commissaire général Alfred Picard de tenter une expérience dans l'immense vaisseau qu'était alors la « Galerie des machines » de 1889. J'estimais en effet qu'on pourrait établir dans ce hall gigantesque un écran de 24 mètres de hauteur et large de 30 mètres. Cet écran, je l'avais choisi tel qu'une fois mouillé il laissât passer autant de lumière qu'il en pourrait réfléchir afin qu'on vît les images aussi bien par transparence que par réflexion. Il me fallait une source lumineuse très puissante. On me prêta un projecteur de la marine nationale du type le plus grand. Il comportait un miroir de 1 m. 50 de diamètre et utilisait un arc électrique de 150 mètres..... »

Vues sur le Cinéma français

De « *Sous les toits de Paris* » à la « *Règle du Jeu* », les films des Renoir, Carné, Feyder, Duvivier, nous ont procuré des moments artistiques inoubliables. Durant la guerre, l'activité cinématographique en France s'est considérablement ralentie, pour ne pas dire plus. Le bilan des films tournés depuis l'Armistice en zone libre n'est pas seulement maigre, mais la qualité des rares films qui sont sortis des Studios Pagnol à Marseille, de la Victorine et de la Nicaea à Nice est dans l'ensemble plus que décevante. Deux films seulement dépassent la moyenne : « *La Fille du Puisatier* » de Pagnol et le dernier film de Gance « *La Vénus Aveugle* » ; des autres, il vaut mieux ne pas en parler.

Il n'en est pas de même des films tournés à Paris (Billancourt, Neuilly, St. Maurice etc.....). Il y a d'abord les films faits durant la guerre ou terminés après l'armistice : « *Le Duel* » de Pierre Fresnay, « *Lenfer des Anges* » de Christian-Jaque, « *Volpone* » etc. Sans être des chefs-d'œuvre, ces films ont du moins des qualités cinématographiques qui en font des réalisations très intéressantes. Parmi les derniers films venant de Paris que nous avons vus, quelques uns sont excellents et dépassent nettement tout ce qui a été fait en zone libre jusqu'à maintenant. Notons « *Premier Rendez-vous* » de Henri Decoin, « *L'Assassinat du Père Noël* » de Christian-Jaque et « *Madame Sans Gene* » de Roger Richebé.

A première vue, la conclusion qui s'impose est que des centres cinématographiques français, Paris et Marseille-Nice, le premier est de loin celui qui nous a donné les films les plus intéressants ces derniers mois. Ceci a son importance ; d'abord parce que la reprise de la production

Lorsque tout fut prêt, j'en informai le commissaire général, et il fut convenu que l'expérience aurait lieu le lendemain à minuit, afin d'éviter d'attirer l'attention des passants, d'ailleurs rares à cette heure tardive.

Une difficulté importante s'était présentée : comment réaliser le mouillage indispensable de l'écran dont la hauteur dépassait celle d'un immeuble de six étages?..... Je n'eus d'autre ressource que de solliciter de la préfecture de police l'intervention des pompiers de Paris. Ceux-ci amenèrent à pied-d'œuvre une puissante pompe à incendie qui procéda, quelques heures avant l'expérience, à l'arrosage de l'écran. La projection fut parfaitement réussie. Après diverses mises au point, l'affaire entra en exploitation, et ce n'est jamais sans émotion que, parfois, j'évoque le souvenir des soirées triomphales dont feue la Galerie des machines fut le témoin pendant toute la durée de l'Exposition universelle.»

parisienne a été très lente, ensuite parce qu'il a été longtemps question de développer la production méditerranéenne et de faire de Marseille et de Nice les centres de cette nouvelle production.

Etant donné la situation « extérieure », que peut-on attendre du cinéma français dans un avenir immédiat ? Il serait inutile de parler en détail des difficultés souvent insurmontables que le metteur en scène ou le producteur doit résoudre, ces questions ayant déjà été traitées à plusieurs reprises ici. Une sommaire énumération suffira : manque de bois pour les décors, de clous, de pellicule, de laboratoires etc. Une autre difficulté, et qui n'est pas la moindre : la Censure. Que la censure politique et moralisatrice soit nécessaire actuellement, nous n'en doutons pas, mais nous ne comprenons pas que certains voudraient lui voir attribuer les fonctions d'un tribunal artistique suprême. Ainsi la censure pourrait interdire la projection d'un film dans les grandes salles d'exclusivité, si elle n'appréciait pas les qualités artistiques de la réalisation soumise à son contrôle !

Nous ne voulons pas insister sur ce point. Il nous suffira de constater que ces mesures nous valent et nous vaudront beaucoup de films du genre dit « comique » avec Fernandel, Relys etc. ou des fadaïses du genre des « *Petits Riens* », et peu d'idées nouvelles, aucun producteur ne voulant risquer son argent dans une entreprise que la censure menace de faire échouer.

Il serait injuste de nier qu'au point de vue commercial le contrôle du scénario avant la mise en chantier du film est une chose excellente, parce qu'il permet d'éliminer les navets par trop « apparents » et d'économiser de la pellicule. Mais de même